

Valréas, le 14 avril 2021

Cahier des Charges



Révision du Cahier des charges du mois de janvier 2021



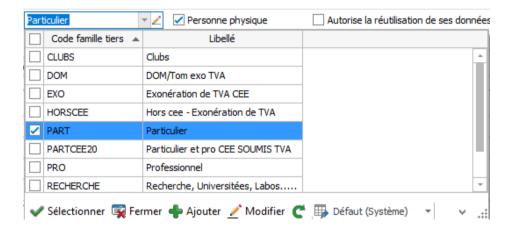
Création Client

Adaptation du connecteur lors de la création des clients dans EBP.

1. Familles Clients.

Les clients se répartissent entre Professionnels et Particuliers, mais il y a aussi des clients étrangers d'origine CEE ou hors CEE.

Afin de pourvoir faire la distinction entre ces différents natures de client, il a été créer dans EBP des familles spécifiques. Voire le tableau ci-dessous.



Il faut lors de la création des clients dans EBP ou lors de la passation d'une nouvelle commande pour un client déjà existant (donc envisager une modification du client dans EBP), par le connecteur tenir compte de ces familles suivant la règle si dessous.

- Client Français (pays France dans PrestaShop) sans de numéro de Siren « TVA Intracommunautaire » renseigné sur sa fiche, sera créé dans EBP avec la famille « PART ».
- Client Français (pays France dans PrestaShop) **avec** un numéro de Siren « TVA Intracommunautaire » renseigné sur sa fiche, sera créé dans EBP avec la famille « PRO ».
- Client Etranger appartenant à la CEE, sans de numéro de « TVA Intracommunautaire » renseigné sur sa fiche, sera créé dans EBP avec la famille « PARTCEE20 », sachant qu'ils représentent 99% des cas, les clients de la CEE exonéré de TVA seront modifiés manuellement après création.
- Client Etranger appartenant à la CEE, **avec** de numéro de « TVA Intracommunautaire » renseigné sur sa fiche, sera créé dans EBP avec la famille « PARCEE »,
- Client Etranger hors CEE, sera créer dans EBP avec la famille « HORSCEE »
- Dans tous les autres cas, les clients seront créés avec la famille « PART » et corrigés manuellement si nécessaire.



2. Facturation TTC.

La case à cocher « Facturation TTC » présente dans la fiche client EBP, doit être cocher lors de la création ou de la modification du client par l'e-connecteur (modification du fichier d'import ainsi que du modèle d'import paramétrable d'EBP) suivant la règle ci-dessous.

La case est cochée uniquement pour les clients appartenant au famille « PART » et « PARTCEE20 ». Dans tous les autres cas la case n'est pas cochée.

La case à cocher « Facturation TTC » présente dans la commande client EBP, doit être cocher lors de la création de la commande par l'e-connecteur (modification du fichier d'import ainsi que du modèle d'import paramétrable d'EBP) suivant la règle ci-dessous.

La case est cochée uniquement pour les clients appartenant au famille « PART » et « PARTCEE20 ». Dans tous les autres cas la case n'est pas cochée.

3. TVA intracommunautaire

Ce champ, maintenant qu'il est contrôlé par PrestaShop doit être remonté dans EBP sur la fiche client, et dans la commande.

4. Héritage des informations

Ajout de la notion « reprise des information de la famille client » dans l'import paramétrable des clients.